



Règles sanitaires et organisation des séances – saison 2020-2021

1. Introduction

L'année 2020 a été chamboulée par le Covid-19. La reprise d'activité après confinement est conditionnée par des mesures auxquelles il faut s'adapter. Ces mesures sont fixées par l'État, déclinées localement par les préfetures et municipalités, mises en œuvre dans les entreprises et associations selon leurs spécificités. Fleur d'Orchidée s'inscrit totalement dans cette démarche.

Dès le mois d'avril le Bureau de l'association a préparé la reprise d'activité. En lien avec nos partenaires nous avons défini des mesures organisationnelles et sanitaires. Les rendez-vous club ont repris courant juillet, en accueillant jusqu'à une dizaine de personnes. Nous avons constaté que les nouvelles consignes étaient rapidement assimilées et respectées. La période estivale a ainsi permis de consolider et de valider une solution appropriée au contexte de cette nouvelle saison, en termes de règles sanitaires et d'organisation des séances. C'est cette solution que nous allons vous présenter.

2. Approche globale

Bien qu'il faille établir de nouvelles règles, il ne s'agit pas seulement de les faire respecter. Nous sommes là aussi et avant tout pour les expliquer et les faire comprendre. Sur ce point le Bureau demande l'appui de tous les adhérents, à la fois dans l'effort individuel et la sensibilisation collective. Cela veut dire quoi ?

Le postulat de base est le suivant : nous sommes tous des adultes responsables, venant trouver le plaisir du mah-jong dans la convivialité et le respect de l'autre qui rendent nos séances si plaisantes.

Il peut arriver à chacun d'avoir un moment d'inattention qui pourrait créer une entorse à la règle. Il est donc de la responsabilité de chacun de faire un rappel amical et courtois pour éviter un problème : cela s'appelle la vigilance partagée. Nous vous demandons de l'aide sur ce point, et pas au-delà.

Alors que faire si quelqu'un déroge sciemment à la règle, en faisant fi des premiers rappels amicaux ? Vous devez interpeller le Bureau qui prendra les choses en main. Soit un membre du Bureau est présent dans la salle, soit vous pouvez quitter la séance pour contacter le Président. Il n'appartient pas aux adhérents de faire la police eux-mêmes – c'est une règle que nous fixons – parce que personne ne vient au club pour gérer ou subir cela, et parce que cela va à l'encontre de l'esprit de convivialité et d'équité entre tous les adhérents. Par contre un Bureau est élu chaque année pour assumer ce genre de responsabilités.

Rappelons que chaque adhérent de Fleur d'Orchidée s'engage par son adhésion à respecter les règles de fonctionnement du club. Par ailleurs chaque personne extérieure au club, qui est



autorisée à participer à nos séances par son adhésion à un club partenaire, est tenue de respecter les mêmes règles à travers l'engagement de son club dans le partenariat.

Nous avons pleinement confiance en vous, nos adhérents, et votre sérieux ne fait aucun doute. Nous l'avons une nouvelle fois observé cet été. Malgré cela il est de la responsabilité du Bureau non seulement de porter les règles de fonctionnement à la connaissance de tous, mais aussi de prévoir jusqu'aux sanctions les plus lourdes même si c'est en espérant ne jamais y avoir recours.

En conséquence, si le Bureau doit intervenir après constat ou signalement d'abus, cela se passera de la manière suivante. Il s'agira d'abord de confirmer l'exactitude des faits. Cela pourra se faire en discutant avec les protagonistes si aucun membre de Bureau ne constate lui-même les faits sur place. Un manquement avéré et volontaire aux règles de fonctionnement de l'association constitue un motif d'exclusion. Le Bureau décidera de la durée d'exclusion, s'il agit d'une exclusion des séances ou de l'association, et si l'exclusion est de nature à remettre en cause le partenariat des clubs.

Chacun doit comprendre qu'il est impossible à l'association de s'adapter à chaque individu, c'est à chaque individu de s'adapter aux règles de l'association. Car celles-ci garantissent l'équité et l'uniformité de traitement envers les adhérents, et constituent un socle stable pour pleinement profiter du mah-jong.

3. Règles sanitaires

Pour être autorisé à participer à nos rendez-vous club, plusieurs règles doivent être respectées. Plus précisément, il y a interdiction formelle de s'approcher des tables de jeu si toutes ces conditions ne sont pas respectées :

1. Port du masque

Il est obligatoire de porter un masque en continu dès l'entrée dans la salle. En cas de manipulation du masque autrement que par ses attaches, il faut se laver les mains aussitôt. En cas de chaleur, il faut quitter la salle avant d'enlever son masque.

2. Lavage des mains

Il est obligatoire de se laver les mains dès l'entrée dans la salle et à chaque entrée dans la salle. Le lavage des mains est également obligatoire après avoir touché la partie potentiellement souillée de son masque, ou après s'être mouché. Du savon et du gel hydroalcoolique sont disponibles dans la salle.

3. Pas de repas à l'intérieur

Les participants peuvent venir avec leur repas. Pour en profiter ils doivent sortir de la salle, et donc à nouveau se laver les mains et mettre un masque pour rentrer. Les déchets peuvent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

4. Pas de boisson à la table de jeu

Pour boire, vous devez quitter la table de jeu afin de détacher un côté de votre masque. Il est toléré de le faire à l'intérieur pour quelques secondes (le temps de boire, pas plus) et à la condition de ne pas enlever totalement le masque. Ne surtout pas poser un masque sur une



table ! Après avoir bu et remis son masque, il faudra se laver les mains si le masque n'a pas été manipulé correctement.

5. Pas d'animaux à l'intérieur

La motivation principale est la sécurité des personnes : un animal peut faire trébucher quelqu'un. Concernant l'aspect sanitaire, il n'est pas envisageable de laisser un animal se faire caresser de table en table.

4. Organisation des séances

Le Bureau fait évoluer l'organisation des séances et leur contenu. Des premiers changements ont d'abord été imaginés avant le déconfinement pour répondre aux règles sanitaires, notamment pour maîtriser le nombre et le flux des personnes. En préparant la nouvelle saison, nous avons ensuite étoffé nos réflexions pour que ces changements traduisent aussi la volonté du Bureau de clarifier notre approche du mah-jong. Ces évolutions sont basées sur nos observations et sur les avis d'adhérents lors de ces dernières saisons.

Chacun de nous vient au club pour le plaisir de jouer au mah-jong, pour se détendre et pour échanger avec d'autres passionnés de ce jeu. La convivialité est très importante, mais le mah-jong reste la motivation principale. On doit retrouver les deux pour apprécier venir aux séances.

On peut toutefois venir aux séances avec des intentions différentes. Et un participant n'a pas forcément les mêmes intentions d'une séance à l'autre, ou pendant une même séance. C'est variable – et c'est normal – selon l'état d'esprit du moment, la fatigue de fin de semaine, son approche de la pratique du jeu, etc.

Le Bureau vous propose plusieurs configurations à chaque séance, de manière à ce que vous puissiez choisir avant de venir celle qui vous convient et que vous trouviez en séance ce que vous êtes venu chercher. Si le nombre de participants ne le permet pas, une configuration sera choisie à l'avance pour tout le monde.

Quelles configurations ? Dans le mode entraînement, les participants sont là pour enchaîner les parties dans un rythme intensif avec la possibilité de les analyser. Dans le mode apprentissage, le rythme de jeu est normal/rapide et les participants peuvent profiter des conseils d'une personne qui est là spécialement autour de la table de jeu. Enfin dans le mode libre, chacun prend son temps et peut avoir des conseils si quelqu'un est disponible.

Comment vont s'articuler les séances autour de ces configurations ? Les séances que nous connaissons aujourd'hui vont être complétées par des créneaux de jeu à durée fixe. Ces créneaux sont ouverts sur une partie de la soirée seulement, et on ne peut participer qu'à un seul créneau par soirée. En dehors de ces créneaux, le fonctionnement est classique. Nous permettons donc aux joueurs souhaitant poursuivre leur apprentissage ou s'entraîner, de disposer d'un temps de concentration adapté à leur objectif sur une table réservée. Pour autant il ne s'agit pas de s'isoler pendant toute la soirée.

Pour faciliter vos inscriptions et leur gestion, le doodle est remplacé par un formulaire d'inscription. Vous choisissez notamment entre table réservée (entraînement et apprentissage) et table libre, sur un créneau de 90 minutes. Les heures de début et de fin sont fixes. Si vous commencez en retard tant pis. Au bout de 80 minutes, un gong sonne et vous terminez la partie en cours afin de libérer la table dans le temps imparti.



Pour que cela fonctionne, quelques règles doivent être édictées, expliquées et respectées.

1. Ne vous asseyez pas à une table où la configuration ne vous convient pas.
 - ➔ Si vous essayez de jouer « intensif » à une table « libre », vous allez vous ennuyer et mettre une pression inutile aux autres joueurs.
 - ➔ Si vous essayez de jouer « libre » à une table « intensive », vous n'allez pas passer un bon moment et vous finirez par agacer les autres joueurs.
2. Tout le monde a droit à des conseils, ça ne fausse pas le jeu.
 - ➔ Il y a des gens qui veulent progresser, en échangeant entre eux ou en bénéficiant des conseils de joueurs plus aguerris.
 - ➔ Oubliez le Top, ce n'est pas une compétition¹. C'est uniquement un enregistrement des parties visant à fournir des informations sur leur jeu aux joueurs qui veulent les étudier.
3. On applique les règles du mah-jong.
 - ➔ Savoir jouer c'est d'abord connaître les règles, et être capable de les appliquer avec courtoisie.
 - ➔ Si une décision vous demande du temps, apprenez à décider quand les autres joueurs vous le demande. Prenez une photo du jeu pour analyser a posteriori si votre décision était la bonne.
4. On note toutes les parties.
 - ➔ Toutes, quels que soient les joueurs, et quel que soit le lieu de jeu².
 - ➔ Savoir compter faire partie de l'apprentissage.
5. L'inscription aux séances est obligatoire, et dans le délai imparti.
 - ➔ À la fois une contrainte sanitaire et organisationnelle.
 - ➔ Les personnes non inscrites ou inscrites trop tardivement ne joueront pas.
6. Apprenez des autres en les observant.
 - ➔ Si vous ne jouez pas, mettez-vous en retrait d'un joueur (avec son accord) pour observer le jeu sans commenter.
 - ➔ Si vous ne jouez pas, discutez des parties que vous avez observées et posez des questions.

Nous vous souhaitons de belles soirées de mah-jong, du plaisir dans l'apprentissage et la pratique du jeu, et toujours avec autant de convivialité.

Le Bureau

¹ Il sera proposé aux clubs partenaires de supprimer les récompenses annuelles associées au Top.

² Cette révision de la règle de comptage des parties sera proposée aux clubs partenaires.